

M. CRUTCHFIELD: Je n'irais pas jusque-là, car ce serait violer l'autonomie des provinces. Je suis d'avis qu'il est possible de réaliser de grandes améliorations par la simple collaboration et la compréhension mutuelle.

Mlle TRUAX: Nous avons un bureau de recherches scolaires, n'est-ce pas? Pourquoi ne pas lui donner autre chose à faire que d'amasser des statistiques?

M. CRUTCHFIELD: Le bureau de recherches scolaires de l'A.E.C.T., dirigé par M. La Zerte, un Albertain, a terminé une étude sur l'évaluation des cours de mathématiques dans chacune des classes et dans toutes les provinces. C'est l'une des premières mesures qui aient été prises dans le sens de l'évaluation de cours de mathématiques des diverses provinces en vue d'arriver à établir des cours types pour les matières de base.

M. CASTLEDEN: En recommandant d'instituer un ministère fédéral, je ne demandais pas qu'il remplaçât les autres. Je voudrais seulement qu'il coordonne le travail des provinces.

M. CRUTCHFIELD: Nous demandons qu'il y ait un secrétariat.

M. WILLOUGHBY: Nous demandons un bureau ou un secrétariat.

M. CRUTCHFIELD: Pour des échanges d'idées sur l'éducation.

Mme NIELSEN: Etes-vous satisfaits de l'instruction qui se donne aux petits Indiens du pays?

M. CRUTCHFIELD: Cela relève du gouvernement fédéral.

Le PRÉSIDENT: M. Noseworthy est député mais non pas membre de notre Comité; a-t-il la permission de poser une question? Allez-y, monsieur.

M. NOSEWORTHY: Au sujet de ce bureau dont il vient d'être question, je voudrais demander à M. Crutchfield s'il parlerait au Comité d'une institution similaire des Etats-Unis, où la juridiction en matière d'instruction publique est assez semblable à celle du Canada, chaque Etat ayant la responsabilité de l'instruction publique. Je voudrais lui demander quelque chose sur le bureau central; et je voudrais lui demander ensuite s'il peut nous indiquer les domaines particuliers où le gouvernement fédéral peut faire sa part sans attenter aux droits ou à l'autorité des provinces.

M. CRUTCHFIELD: Le Bureau of Education de Washington fonctionne depuis un bon nombre d'années, et c'est le seul endroit des Etats-Unis où l'on puisse se renseigner sur presque n'importe quel sujet imaginable se rapportant à l'instruction publique aux Etats-Unis. Il y a là, aussi, beaucoup de renseignements sur l'instruction publique au Canada. Ici, nous avons le service de l'éducation, au Bureau de la statistique, qui relève un certain nombre de données, mais je ne crois pas qu'il fasse un travail aussi large que le Bureau of Education de Washington. Je trouve que nous devrions avoir au Canada une forme quelconque d'organisation centrale, mettons un agrandissement du service de l'éducation du Bureau de la statistique, à qui les étrangers pourrions s'adresser pour se renseigner sur l'instruction publique au Canada. Voilà ce qui manque. Il faudrait aussi que ce soit un bureau où s'échangeraient des opinions et des renseignements sur les systèmes d'enseignement des provinces et sur ce qui se fait à propos de chaque matière scolaire.

M. MACKENZIE: Le service de l'éducation du Bureau de la statistique peut déjà vous donner presque tous ces renseignements.

M. CRUTCHFIELD: Il manque d'argent; nous aimerions le voir devenir un secrétariat complet. Je n'ai rien à dire contre ce service. M. Robbins fait de l'excellente besogne.

M. CASTLEDEN: Qu'est-ce que vous recommanderiez au sujet du développement de la partie de votre travail qui concerne le classement des enfants selon leurs aptitudes durant leurs premières années d'études?